

Première partie : le Chien et son éducation

I. Place du chien dans la société

1. La population canine [19] [44]

Tous les deux ans, la FACCO (Chambre Syndicale des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers) réalise avec TNS SOFRES un sondage sur la place des animaux de compagnie dans les foyers français (14 000 foyers interrogés). En 2010, 48,7% des foyers français possédaient au moins un animal de compagnie (légère baisse par rapport à l'enquête de 2008 où 51,2% des français possédaient au moins un animal familier) dont 22,4 % avaient au moins un chien (22,1% en 2008).

Parmi les 59 millions d'animaux partageant la vie des familles françaises (chiens, chats, poissons, oiseaux et petits mammifères), 7,59 millions sont des chiens. Leur nombre est en baisse (-2,86% par rapport à 2008) alors que la population de chats est en nette augmentation (10,96 millions de chats en 2010 soit une augmentation de 2,6% par rapport à 2008).

Au sein de cette population canine, environ 25% sont des chiens « croisés » et 49,1% sont de race pure (dont 20,9% ont un pedigree). Il existe plus de 300 races reconnues par la FCI (Fédération Cynologique Internationale) divisées en 10 groupes par la SCC (Société Centrale Canine). Chaque groupe rassemblant des caractères distinctifs communs, on notera par exemple que le groupe 1 correspond aux chiens de Berger et de Bouvier.

Parmi toutes ces races, le Labrador, le Yorkshire, le Caniche et le Berger Allemand sont les préférées des français.

2. Les différentes utilisations du chien

a. Le chien d'utilité [21]

L'Homme s'est toujours servi des animaux, le chien ne fait pas exception. Ses aptitudes naturelles, ou ses capacités innées ont rapidement été utilisées par l'Homme. Ainsi le chien pourra devenir un chien de chasse ou un gardien de troupeau, il pourra défendre une propriété ou encore intervenir pour sauver des personnes. Une relation d'interdépendance s'installe donc entre l'Homme et le chien, le chien aidera l'Homme et celui-ci lui fournira la nourriture et le confort.

En France, 11% des chiens seraient destinés à la chasse. On compte parmi eux : les terriers (pour les petites proies qui se réfugient dans les terriers), les chiens courants qui sont parfaits pour les proies rapides et les courses, les chiens d'arrêt qui repèrent le gibier et guident leur maître sur la piste... Chaque race de chien de chasse aura des aptitudes différentes et donc un rôle spécifique dans cette discipline.

Les bergers feront appel à des chiens de troupeau (le Border Collie par exemple) pour conduire les animaux vers des altitudes plus élevées en période estivale ou à des chiens de protection (souvent des Montagnes des Pyrénées) qui gardent et protègent le troupeau contre les loups ou les chiens errants.

Certains propriétaires de chiens choisiront une race pour son aptitude naturelle à la

garde, comme le Beauceron ou le Doberman. Ces chiens protégeront alors la maison des intrus ou d'une présence suspecte en aboyant pour donner l'alerte ou en attaquant s'ils sont dressés pour. Alors que d'autres utiliseront cette aptitude naturelle dans le travail, c'est le cas des vigiles avec les Rottweiler par exemple ou bien des policiers intervenant avec des Malinois dressés au mordant.

On rencontrera également des chiens de secours ou de sauvetage, dressés pour retrouver des personnes perdues (randonneurs égarés, victimes de catastrophes naturelles ou d'attentats...), on pensera en particulier au Malinois ou au Golden Retriever comme chiens de recherche et au Terre Neuve pour les sauvetages en eau profonde.

b. Le chien de compagnie/familier [1] [21] [28] [40] [46] [47]

Grâce à l'éducation, les propriétaires instrumentalisent leur chien, et ceci dans le but de combler leur solitude. Le chien est le compagnon idéal de l'Homme car son rythme de vie et ses comportements sont proches des nôtres. Le chien permet la mise en place d'un lien social entre les gens, en favorisant la communication, et en étant un élément moteur de socialisation et d'intégration sociale.

Beaucoup de gens personnifient leur animal, en lui offrant un cadeau de Noël, en laissant la lumière ou la radio allumée lorsque le chien reste seul à la maison [28]. Le chien apparaît comme un membre à part entière de la famille, il n'est plus vu comme un meuble, mais comme un être pouvant ressentir des émotions, avoir envie ou non, se comportant de manière différente en fonction de la personne avec laquelle il se trouve.

Bruce R. Fogle, praticien vétérinaire exerçant en Angleterre, a tenté de clarifier l'étendue de nos liens affectifs avec les animaux de compagnie : "*Les animaux familiers assurent une forme irrationnelle d'attachement qui est calmante et rassurante. Ils donnent une surabondance d'amour sous une forme qui n'a existé que dans notre première enfance, oubliée depuis longtemps, quand la mère, pendant les premiers mois de la vie, représentait la consolation et la protection. Cet attachement instinctif, dans lequel l'animal n'est pas seulement un objet à soigner sinon un donneur de soins extra-humains, est à l'origine des sentiments de réconfort, de sécurité et de fidélité qu'éprouvent de nombreux propriétaires dans leurs rapports avec leur chien ou chat*". L'animal est donc source d'affection, de réconfort et de divertissement [21].

Le chien présente également un rôle « formateur » pour un enfant avec la découverte de la nature, des contraintes, des règles sociales, de la maladie, de la naissance et de la mort.

Le rôle de l'animal chez les adolescents a fait l'objet de nombreuses études, notamment dans les centres de réinsertion. L'animal facilite la maturation psycho-affective et psychomotrice des adolescents. Il canalise et contient l'agressivité, stabilise, responsabilise, organise le temps, encadre le quotidien, met en relation avec la nature, réfléchit et valorise l'image de son possesseur. Une étude sur 618 couples adolescents/parents a montré que les adolescents qui possédaient un chien avaient une activité physique supérieure à ceux qui n'en possédaient pas. Le chien permet de restaurer l'ambiance familiale et les relations interprofessionnelles. Il stimule la relation avec les parents, apaise les tensions ou les conflits, se fait porteur de messages. Il limite le repli sur soi et la dépression. Il donne le sentiment de servir à quelque chose ou à quelqu'un, permet d'éviter la peur des autres, de la foule et de la solitude. Il permet de se faire aimer tout en apportant de la compagnie [47].

Les enfants, quant à eux, reconnaissent que le fait de posséder un animal les aide à se faire des amis [40]. Le compagnon animal apparaît comme un support de substitut affectif, une

source de motivation et de jeu.

Le chien est donc, sans nul doute, le meilleur ami de l'Homme.

c. Le chien thérapeute [4] [19] [21] [39] [45] [47]

Plusieurs études ont montré que la simple présence d'un animal avait un effet apaisant et réconfortant [39]. Il y aurait des répercussions à la fois sur la santé physique et mentale.

Le docteur J. Serpell [45], de l'université de Cambridge remarque, après une étude de 10 mois, une diminution de 50% des problèmes de santé mineurs chez les propriétaires d'animaux (grâce à un exercice physique plus important par exemple).

Une autre étude datant de 2003 a montré que la visite d'un chien avant une séance d'électrochocs chez des patients souffrant de troubles mentaux aurait diminué de 37 % les patients ayant peur [39].

On retrouve ainsi ces bénéfices au niveau du système cardiovasculaire, avec une réduction du stress, de la pression artérielle et du rythme cardiaque. Mais également au niveau du bien-être émotionnel en diminuant les comportements colériques, l'hostilité, la tension, et l'anxiété [39]. Les bénéfices physiologiques seraient en partie dus à la relaxation. Des études à grande échelle montrent que la possession d'un animal aurait des effets plus durables que la méditation par exemple [39].

Le chien en plus d'être un compagnon ou un médiateur, devient donc un aide ou un « co-thérapeute ». Cette nouvelle utilité du chien est de plus en plus mise à profit. On distingue les Activités Assistées par l'Animal (AAA) et la zoothérapie. La première sera plutôt destinée à motiver, éduquer ou divertir des personnes sans réel but thérapeutique. Elle pourra être collective et mise en œuvre par des amateurs. Alors que la seconde sera plutôt une thérapie alternative, se servant de la présence d'un animal (chien, chat, lapin, cheval...), auprès d'une personne souffrant de troubles mentaux ou physiques, et ceci dans le but de diminuer le stress ou les conséquences d'un traitement médical. Elle se fera en face à face, sous l'œil de professionnels avec des objectifs de soins clairement fixés [39].

Le chien ne sera pas le thérapeute, ni le « médicament » mais un médiateur qui permettra aux personnes de se sentir mieux. Il interviendra dans des hôpitaux en apportant du réconfort aux patients qui se laisseront mieux soigner ou bien dans les maisons de retraite où il rassurera, redonnera un but et confiance en soi, il permettra aux résidents de communiquer entre eux mais aussi avec le personnel. On les retrouvera également auprès des personnes polyhandicapées avec un travail sur l'éveil et la psychomotricité.

D'autre part, dans un souci d'augmenter l'autonomie des handicapés moteurs et/ou mentaux et des aveugles, une autre catégorie de chiens « thérapeutes ou d'utilité » a vu le jour. Il s'agit des « handichiens » ou des chiens guides. Plusieurs associations ont été créées pour éduquer ces chiens afin qu'ils aident au quotidien leur propriétaire. On compte parmi elles, l'ANCAH (Association Nationale pour l'Education de Chiens d'Assistance pour Handicapés) qui sélectionne des chiots qui seront les futurs handichiens. Ils sont placés un an et demi dans des familles d'accueil qui débutent l'éducation de ces chiens, puis ils entrent dans un centre de formation où ils apprendront le reste des ordres nécessaires à leur fonction. Ils passeront ensuite un stage de « passation » afin de rencontrer leur futur maître et d'apprendre à travailler avec eux. Ces chiens exécuteront pour eux des actes simples comme ramasser un objet, déposer le porte-monnaie sur un comptoir ou encore ouvrir un placard.

3. Les chiens en ville [16] [19] [21] [38]

Le chien est depuis très longtemps présent en ville, tout d'abord comme chien d'utilité (chiens tireurs de carrioles par exemple) puis comme animal de compagnie. La relation Homme-chien paraît plus soutenue en ville qu'à la campagne où le chien est davantage laissé libre.

B. Dufour explique dans sa thèse, que le fait de vivre dans une ville, du fait de la surpopulation, du manque d'animation, ou de commerces de proximité, entraîne très souvent une impression d'anonymat. Cette impression pourra engendrer chez les citoyens un sentiment d'insécurité, de solitude, voire un repli sur eux-mêmes. C'est là qu'intervient le chien.

Le chien prend un rôle de « lien social » entre les habitants, d'autant plus important que la ville est grande. Il sert en effet de médiateur, de vecteur de communication ; par exemple lors des promenades, les gens s'arrêtent et admirent le chien ou le caressent ; des voisins qui ne s'adresseraient pas la parole normalement, demandent des nouvelles de leurs « toutous » respectifs, et continuent leur conversation. De même, les personnes sans domiciles fixes possèdent souvent un ou plusieurs chiens, pour se protéger bien sûr mais également pour avoir un compagnon qui facilitera le lien avec les personnes passant devant eux.

Le maître se doit de respecter le rythme naturel de son chien, il doit le sortir, jouer avec lui, courir avec lui, etc. Ceci le pousse donc à aller dans des parcs ou dans des bois pour faire de l'exercice mais aussi pour découvrir la nature par exemple. Pour les personnes âgées, le fait d'avoir un chien peut être la seule occasion de déambuler, voire un palliatif à la solitude ou au sentiment d'inutilité. Certains donnent à leur chien un rôle de protection, souvent davantage psychologique (facteur sécurisant) que concret.

D'après l'étude de la FACCO, en 2010, 39,3% des chiens vivent en milieu rural, 18,3% dans des agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants, 12,3% dans des agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants, 21,3% dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants et 8,8% dans l'agglomération parisienne. Le Dr Pageat indique dans son livre que près de 60% des propriétaires de chien vivent dans des agglomérations de plus de 2 000 habitants.

Ce nombre important de chiens dans les villes augmente forcément le nombre de nuisances (abolements, déjections...). De plus en plus d'agglomérations lancent donc des campagnes d'intégration des chiens, afin de faciliter la cohabitation entre les Hommes et ces derniers. Elles mettent en avant les bienfaits de la présence de chiens en ville, comme avec les chiens d'assistance (pour handicapés, guides d'aveugle), les chiens de la police, de recherche ou de sauvetage, voire encore les chiens thérapeutes (voir ci après). Et elles insistent sur les inconvénients de la présence des chiens en ville, telles que les déjections et l'urine, les nuisances sonores (abolements), les morsures, les divagations (pouvant créer des accidents), ou le risque sanitaire (plus important du fait du nombre de chiens) et visent donc à sensibiliser les propriétaires de chiens à tous ces aspects.

4. Les activités canines [21]

Depuis quelques années, de plus en plus de propriétaires désirent effectuer une activité sportive ou ludique avec leur chien. Face à cette demande, une multitude de sports canins sont apparus.

Ainsi un propriétaire de chien aura le choix entre faire du jogging tout simplement ou bien rejoindre un club pour y pratiquer :

- Du cani-cross : courses à pied associant un humain à un chien, le chien étant rattaché à son maître par une ligne de trait élastique de 2 mètres, extensible, attachée à une ceinture pour amortir les chocs ;
- De l'attelage canin : un ou deux chiens, sur des parcours de Trial, de campagne ou de beauté ;
- De l'obéissance ou obédience : différents exercices éducatifs et sportifs en vue de maîtriser l'intelligence, l'agilité et le comportement coopératif du chien ;
- Du fly-ball : course de relais où plusieurs équipes de 4 chiens minimum s'affrontent sur des parcours parallèles. Le chien doit franchir seul un parcours avec une série de haies dont la hauteur varie en fonction de la taille du chien et d'atteindre une boîte munie d'une pédale contenant une balle, le chien appuie dessus et la balle est éjectée, il l'attrape au vol et la rapporte à son maître tout en sautant les haies en sens inverse ;
- De la cani-rando : marche à pied associant un chien de traîneau à un humain qui le guide par la voix et des gestes précis. Le chien est rattaché à son maître par une longe et une ceinture assez large.

Il existe en outre des disciplines d'aptitudes naturelles, comme le pistage (le chien doit suivre une piste après passage d'un traceur sur 400m avec deux angles droits), le travail sur troupeau (le chien doit regrouper, trier et conduire des brebis ou des oies le plus souvent), les courses (sprint pour les lévriers dans des cynodromes, ou épreuves de fond pour les courses de traîneau en milieu naturel), ou le field trials (pour les chiens d'arrêt dont on évalue la capacité à trouver des oiseaux, les arrêter, les couler et les faire lever, les respecter à l'envol et au coup de feu). Mais les chiens pourront effectuer des disciplines complexes comme le ring (basé sur la défense, exemple : saut de haie, marche sans laisse, refus d'appâts, attaque fuyante...), le RCI (Règlement de Concours International) qui se compose du pistage, de l'obéissance et du ring, le campagne (il comporte des épreuves d'obéissance, de défense, de pistage, de franchissement, et de travail à l'eau), ou l'agility qui est en forte expansion actuellement, cette discipline consiste à faire évoluer le chien avec son maître, sans laisse ni collier, et sans contact tactile, sur un terrain parsemé d'obstacles (haies, palissades, tunnels).

5. Particularités des chiens dangereux [10] [16] [17] [18] [21] [26] [29] [32] [34]

Plusieurs études ont tenté de déterminer le nombre réel de morsures en France, mais il est probable qu'un certain nombre d'entre elles ne soient pas déclarées.

Le nombre moyen de déclaration est de 250 000 morsures par an selon les services vétérinaires, les centres antirabiques et les publications médicales [18]. Les statistiques hospitalières montrent que 0,5 à 1% des consultations chirurgicales sont dues à des morsures de chiens. Elles sont le plus souvent bénignes mais certaines se révèlent être très graves, et peuvent entraîner la mort. Elles touchent la face dans 75 à 85% des cas, et dans la moitié des cas, des enfants sont concernés. Il semble que les morsures d'enfants soient plus fréquentes entre 1 et 4 ans et entre 11 et 13 ans [17].

Les morsures de gros chiens donnent lieu à davantage de consultations que celles provoquées par de petits animaux, du fait de la gravité des lésions, directement en rapport avec la taille et la force des mâchoires.

Dans 48% des cas, l'enfant ne connaît pas le chien qui l'a mordu ; il s'agit de celui du voisin dans 39% des cas, de celui des parents dans 12% des cas, et de celui d'un autre membre de la famille dans 18% des cas. Les chiens agresseurs sont le plus souvent jeunes, âgés de moins de 5 ans, et de sexe mâle. Les morsures surviennent en général dans le territoire de la maison ou à proximité [17].

Suite à plusieurs faits divers, concernant le plus souvent des enfants, et allant de la

simple morsure à la mort, la loi du n°99-5 du 6 janvier 1999 a été votée. Elle met en place deux catégories de « chiens susceptibles d'être dangereux ». La première correspond à des chiens dits « d'attaque » et la deuxième concerne des chiens dits « de garde et de défense ».

L'arrêté du 27 avril 1999 établit la liste des races de chiens appartenant à chacune de ces catégories [29]. Pour détenir un chien appartenant à l'une de ces deux catégories, le propriétaire devra respecter un certain nombre de règles.

Les chiens de première catégorie sont des chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux races Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier, Mastiff (aussi appelé Boer bull) ou Tosa sans être inscrits au LOF (Livre des Origines Français). Il est interdit d'en acquérir, d'en céder ou d'en introduire sur le territoire français. Ces chiens ne peuvent pas accéder aux transports en commun, aux lieux publics, ou aux locaux ouverts au public. Ils doivent également être stérilisés.

Les chiens de deuxième catégorie sont les chiens de races Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier et Tosa inscrits au LOF ainsi que les Rottweilers inscrits ou non au LOF.

Les chiens appartenant à l'une ou l'autre de ces catégories doivent être vaccinés contre la rage, être déclarés en mairie et faire l'objet d'une demande d'assurance responsabilité civile. Il est également interdit de stationner dans les parties communes des immeubles collectifs avec ce type de chien. Le port de la muselière et la tenue en laisse sont obligatoires dès que l'animal sort de chez son propriétaire. Ces chiens ne peuvent être détenus ni par des personnes mineures, ni par des majeures sous tutelle, ou par des personnes ayant été condamnées pour crime ou violence, ni enfin par des personnes auxquelles on a déjà retiré la garde d'un chien jugé dangereux. Ces chiens devront, comme tous les autres chiens, être identifiés par tatouage ou par puce électronique.

Le but de cette réglementation est d'éliminer les chiens les plus dangereux. Elle a déjà *permis d'en réduire fortement le nombre, mais de nouveaux accidents (parfois mortels) ont poussé le gouvernement à prendre de nouvelles dispositions. De nouvelles lois ont donc été adoptées en mars 2007 (« loi relative à la prévention de la délinquance ») et en juin 2008 afin de renforcer les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux* [34].

Ces textes prévoient que le propriétaire d'un chien de première ou deuxième catégorie doit à présent détenir une attestation d'aptitude, qui lui sera délivrée après une journée de formation. Cette journée sera réalisée par des personnes habilitées, comme des éducateurs, qui seront inscrits sur une liste. Elle vise à sensibiliser les propriétaires aux risques que représente un chien catégorisé et à les informer des bonnes pratiques en matière de prévention des accidents. Elle est obligatoire pour les propriétaires ou détenteurs de chiens de première et deuxième catégorie, mais également pour les propriétaires ou détenteurs d'un chien désigné par le maire ou le préfet comme susceptible de présenter un danger ou ayant mordu une personne (en application des articles L. 211-11 et L. 211-14-2 du code rural [32]). Le chien devra également subir une évaluation comportementale, réalisée par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale. Les chiots de 1^{ère} ou 2^e catégorie devront subir leur évaluation comportementale entre 8 et 12 mois. L'attestation et l'évaluation comportementale seront nécessaires pour obtenir la délivrance d'un permis de détention par la mairie du domicile du maître. Celui-ci sera à renouveler lors d'un changement de commune.

Les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 ainsi que les chiens mordeurs devaient posséder un permis de détention avant le 31 décembre 2009.

S'il pense qu'un chien représente un danger pour la société, le maire peut prescrire au propriétaire ou au gardien de l'animal de prendre des mesures de nature à prévenir tout risque. Dans le cas où le propriétaire refuse de se soumettre aux injonctions du maire dans un délai de 8 jours, celui-ci peut confisquer l'animal dans un lieu de dépôt adapté ou décider de l'euthanasier après avis d'un vétérinaire mandaté par la direction départementale des services vétérinaires, intégrées depuis peu dans les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations.

Malgré tout le tapage médiatique fait autour des morsures de chien, il faut savoir que 3 enfants sont morts en 2007 suite à des morsures de chien alors que 166 femmes sont mortes en 2007 sous les coups de leur conjoint [10] [26]. Ces actes sont certes terribles, mais les médias ne s'emparent-ils pas de ces faits divers pour être à la une et en conséquence ne participent-ils pas à la stigmatisation des molosses ? En effet, comme dit le Dr Claude Beata, vétérinaire comportementaliste : « Aucune étude scientifique n'a pu établir de lien entre race et comportement. Il n'y a pas d'un côté des races gentilles et de l'autre des races méchantes » [18]. Mais, il est certain qu'une morsure de molosse (American Staffordshire, Doberman, Dogue Allemand, Rottweiler, etc.) sera toujours plus dangereuse car plus délabrante qu'une morsure de Caniche. Il faut garder à l'esprit que tous les chiens peuvent mordre. Les races de chiens responsables du plus grand nombre de morsures en France ne sont autres que le Labrador et le Berger Allemand. Ce sont en effet les races les plus représentées en France, suivent ensuite le Caniche, le Yorkshire et l'Épagneul Breton.

Une conséquence de la sur-médiatisation des morsures de chien serait l'augmentation des abandons (environ 19 200 chiens ont été laissés dans des refuges en 2009) ainsi que la diminution du nombre de chiens en France (baisse de 800 000 chiens en France entre 2006 et 2008) [18].

L'éducation, dès la naissance par la mère puis par les nouveaux propriétaires, la socialisation et les bonnes conditions de vie du chien lui donneront toutes les chances d'être un chien gentil, bien dans sa peau, et donc de ne pas mordre. Le risque zéro n'existe cependant pas quelque soient la qualité de l'éducation.

II. Le choix d'un chien [14] [28]

S. Lebaïl dans sa thèse a montré que le caractère du chien est le critère le plus important dans le choix du chien, la taille et la beauté de la race viennent ensuite, puis des critères divers (chien malheureux, abandonné...) [28]. Peu de gens se posent réellement des questions sur leurs motivations, leur disponibilité, leurs capacités à assumer un chien ou sur le coût financier que représente la possession d'un chien (achat, entretien, soins vétérinaires...). De même, un trop petit nombre de futurs acquéreurs se renseignent sur le monde du chien, les besoins de cet animal, ses comportements naturels, les règles de base d'éducation, etc. Or le choix d'un chien devrait être « raisonné et raisonnable » [14].

Les conditions d'élevage et de vie sont donc très importantes pour le développement comportemental du chien. De plus la diversité des chiens (races, tailles, caractères), devrait pousser les futurs propriétaires à bien se renseigner au moment de l'acquisition. Quel type de chien, pure race ou croisé ? De quelle taille ? Doit-on prendre un chiot ou un chien adulte, un mâle ou une femelle ? Et où le trouver, en animalerie, dans un élevage, chez un particulier ou encore dans un refuge ? Et finalement qu'attend-on de ce chien, qu'il soit juste un chien à la maison, qu'il aille à la chasse ou qu'il soit un gardien ?

1. Chien de race ou croisé [15] [21] [28]

Un chien « croisé » est un chien issu de deux races différentes, d'un ou bien de deux parents de races indéterminées. Un chien de race est un chien issu de deux parents de race pure et inscrits au LOF. Il doit respecter les conditions du standard de la race, au niveau de la morphologie, de la robe et du caractère. Il subit donc une sélection tant au niveau du physique que du caractère. Un chiot issu de deux parents inscrits au LOF est recensé sous le numéro de sa mère jusqu'à l'âge d'un an environ. Il devra ensuite être confronté à l'appréciation d'un juge habilité pour recevoir sa confirmation et donc son propre numéro de LOF. Il existe des défauts éliminatoires qui empêcheront la confirmation. Par exemple la présence d'un œil bleu chez le Dalmatien.

Un chien dit « d'apparence ou de type » est un chien présentant de grandes similitudes morphologiques avec une race sans être confirmé, ou lorsqu'on ne connaît pas ses origines. Il est possible de le faire confirmer s'il remplit toutes les conditions du standard : on parlera de confirmation à titre initial (uniquement possible pour les races dont le livre généalogique est encore ouvert).

De par la sélection accrue que subissent les chiens de race, leur caractère et leur morphologie sont plus facilement prévisibles. Cependant chaque chien aura son propre caractère, qui sera sous l'influence à la fois de son patrimoine génétique, de son environnement et de son éducation.

Le choix d'un chien de race impliquera un prix pouvant être élevé (79% des chiens de race pure de l'étude de Le Bail sont achetés), alors qu'un chien de type coûtera moins cher et qu'un chien croisé sera souvent donné (16% seulement des chiens « croisés » de l'étude de Le Bail sont achetés) [28].

Les futurs propriétaires de chien de race pourront donc choisir leur chien dans une race, au sein d'une lignée, dans différentes portées et trouver l'individu correspondant le plus à leurs exigences en fonction du caractère, de la robe, de la taille, du tempérament, etc.

Le Dr Desachy propose une méthodologie raisonnée permettant de choisir la race correspondant le mieux aux futurs propriétaires en fonction de leur habitat, de la situation familiale, de l'éducation et du rôle souhaités, des activités quotidiennes et des loisirs des acquéreurs (annexe 1 [15]).

2. Taille [28]

Selon ses goûts et ses conditions de vie, le futur acquéreur pourra choisir dans un panel de chiens allant des chiens nains de 2 kg jusqu'à des chiens géants de 80 kg.

Il est très important de se poser la question de la taille de son futur animal car le coût de son entretien ne sera pas le même. Ainsi un chien de grande taille a en général besoin de plus de place, mange beaucoup plus et coûte plus cher en frais vétérinaires qu'un chien de petite taille. De même un chien de grande taille aura une force plus importante qu'un chien de petite taille et conviendra donc moins bien à des personnes fragiles (personnes âgées par exemple).

3. Âge [21]

L'éducation d'un chiot étant à faire entièrement, les futurs propriétaires devront être

assez disponibles et acquérir les connaissances nécessaires sur le comportement naturel du chien ainsi que des méthodes éducatives. Il sera certes plus malléable qu'un adulte, mais les erreurs d'éducation seront plus lourdes de conséquences. L'article 276-5 du code rural impose que la vente ou la cession d'un chiot se fasse après l'âge de 8 semaines. Il s'agit là d'une date arbitraire correspondant à la date moyenne du sevrage. La mère participe en grande partie à l'éducation des chiots (apprentissage de la communication, acquisition des autocontrôles, prémices de la propreté, postures de soumission...), il est donc important de la laisser avec eux jusqu'à l'adoption. On conseillera d'adopter le chiot à 10 semaines pour les propriétaires novices en la matière.

L'adoption d'un adulte est souvent recherchée afin de sortir un animal d'un refuge, de le sauver de l'euthanasie ou de mauvais traitements ou bien pour une personne âgée par exemple. Quelques fois il aura reçu les bases de l'éducation et sera peut être déjà propre, son caractère sera déjà déterminé, ainsi que ses caractéristiques esthétiques. Il y aura donc moins d'inconnus et de surprises pour les nouveaux propriétaires.

4. Sexe [35]

Une femelle sera plus fine et donc plus légère, elle sera plus douce et docile qu'un mâle. Le principal désagrément vient du fait qu'elle présentera une, deux voire plusieurs épisodes de chaleurs par an. Ces chaleurs sont le plus souvent accompagnées de pertes sanguines vulvaires qui peuvent gêner le propriétaire, de même que la présence des mâles autour de la maison ou lors de promenades. Le risque de gestation est aussi un inconvénient.

Le mâle, quant à lui, est souvent plus lourd et plus musclé. Son caractère est souvent plus affirmé que la femelle et il est plus bagarreur surtout envers les autres mâles et plus fugueur. Le mâle effectue également du marquage, en urinant à divers endroits pour marquer son territoire.

La stérilisation est un des moyens utilisés pour prévenir les comportements dits « sexuels », d'agression entre mâles, de comportement de monte, de marquage urinaire et de fugue. Elle n'est cependant pas efficace à 100%, un chien pourra par exemple continuer de « lever la patte » après sa castration.

5. Lieu d'acquisition [5] [18] [29] [31] [38] [44]

Une fois la décision prise d'avoir un chien, et le choix de la race, du sexe et de l'âge effectué, plusieurs lieux d'acquisition s'offrent aux futurs propriétaires. En fonction du lieu, les conditions d'élevage ne seront pas les mêmes, avec des conséquences sur le caractère du chien.

« Le chiot doit avoir un contact continu avec la mère pendant huit semaines et dans le même temps un contact régulier et positif avec l'Homme » [18]. « Dans les magasins, de nombreux chiots proviennent d'élevages clandestins, sevrés trop tôt, ils sont sujets à un comportement agressif » [18].

Un chiot élevé à la campagne, au calme, sans beaucoup de stimulations auditives par exemple, pourra être craintif chez ses nouveaux propriétaires s'ils vivent en ville. De même qu'un chiot provenant d'un élevage n'aura pas eu le même développement qu'un chiot en animalerie.

- Est considérée comme éleveur une personne réalisant deux portées ou plus par an [31]. Il

existe deux types d'élevages canins, les élevages professionnels et les amateurs. Parmi les élevages professionnels, certains seront soumis à un cahier des charges et à une charte de bonnes pratiques par la SCC, ils produiront des chiens inscrits au LOF. D'autres élevages professionnels produiront des chiens de « type », qui seront destinés aux animaleries par exemple.

L'avantage de prendre un chiot dans un élevage est de connaître les origines de ce chien, de pouvoir voir la mère et parfois le père. On peut également visiter l'élevage et ainsi observer les conditions de vie du chiot avec sa fratrie et sa mère. Les éleveurs professionnels de qualité socialisent leurs chiots aux personnes, aux chiens de l'élevage, aux autres espèces mais également à toutes sortes de bruits, avec des CD par exemple (bruits de voiture, klaxon, avion, aspirateur, musique, bruits soudains de claquement de porte...). Ils fournissent également une alimentation et des soins médicaux de bonne qualité.

La génétique jouera également un rôle important dans le caractère du chiot, les éleveurs retireront ainsi les reproducteurs trop anxieux et donnant des chiots eux même anxieux.

Enfin, les éleveurs pourront donner aux futurs propriétaires des conseils sur les spécificités de la race choisie, les bases de l'éducation, l'alimentation, etc. La plupart d'entre eux seront même disponibles tout au long de la vie de votre chien, pour des questions, des conseils, etc.

L'inconvénient des élevages est souvent le prix plus élevé du chiot et l'obligation pour les futurs acquéreurs de se déplacer parfois à plusieurs centaines de kilomètres pour trouver un chiot de la race choisie.

- Le chiot élevé chez un particulier aura été élevé en milieu familial, il aura donc sans nul doute été socialisé avec les personnes et quelques fois avec d'autres animaux. Les futurs propriétaires pourront comme en élevage venir voir la vie de leur futur chiot, avec sa mère mais aussi avec les éleveurs. Cependant ces derniers sont souvent peu expérimentés, comme leur chienne qui en général ne fera qu'une portée. Le prix des chiots est habituellement moins élevé que dans un élevage. S'il s'agit d'acheter un chien adulte à un particulier, il faut se méfier des raisons pour lesquelles il le donne ou le vend : il s'agit souvent de problèmes de comportement, de propreté ou de destruction. Il faudra venir voir le chien plusieurs fois par exemple ou le prendre à l'essai.

- La provenance des chiots d'animalerie est très variable (élevages français ou internationaux, métagage...). Même si celle-ci est contrôlée légalement, elle reste parfois obscure. Le fait que les chiots soient parfois séparés trop tôt de la mère, de les maintenir dans des cages ou qu'ils soient dérangés de nombreuses heures par jour par les visiteurs, peut avoir des conséquences sur leur comportement futur ainsi que sur leur rythme de sommeil.

- Un refuge est un établissement à but non lucratif, accueillant et prenant en charge des animaux soit en provenance de fourrières, soit abandonnés par leur propriétaire. Il appartient souvent à une association.

Il existe de nombreuses associations permettant d'adopter des animaux, une des plus connues est la SPA (Société Protectrice des Animaux). Les chiens issus de ces refuges sont le plus souvent adultes, voire âgés, mais des chiots sont également disponibles. Ils seront tous stérilisés, identifiés et vaccinés avant l'adoption. Une contribution financière sera demandée au futur acquéreur pour participer aux frais vétérinaires et faire vivre l'association. Elle permettra également de responsabiliser le futur acquéreur et de donner une valeur au chien. Le refuge est l'endroit parfait pour adopter un adulte, on y trouve des chiens de pure race, des chiens de « type » et des croisés. Souvent le passé des chiens n'est pas connu ou bien il est plutôt sombre (maltraitance, malnutrition, abandons multiples...), ce qui peut poser des problèmes d'adaptation au nouveau foyer.

6. Attentes du propriétaire

Le choix du type de chien dépend des conditions de vie et des attentes du futur propriétaire. En effet si celui-ci est plutôt sportif il choisira un chien athlétique, alors que s'il s'agit d'une personne âgée, un petit chien, tel qu'un Bichon ou un Yorkshire lui conviendra davantage. De même, si le futur chien est destiné à la chasse ou à des concours de beauté, les propriétaires ne choisiront pas de la même façon, le lieu d'acquisition (surtout dans des élevages) ou ses origines (descendance de champions).

Les conditions de vie sont aussi importantes : certains chiens sont capables de vivre en appartement avec plus ou moins de sorties, alors que d'autres non. Par exemple le Jack Russel Terrier est certes un chien de petite taille mais il a le caractère d'un chien de chasse, têtu, fugueur, très actif... Il est donc fortement déconseillé de le faire vivre en appartement.

On voit donc que le choix d'un chiot est une décision complexe. C'est pourquoi des tests d'aide à la réflexion ont été mis au point.

7. Aide au choix du chiot [2] [5] [14] [21] [23] [28] [38] [40] [42]

Les tests conçus pour aider les futurs propriétaires à choisir leur chiot restent controversés. En effet ils donnent une idée de l'état de socialisation et de bien-être du chiot sans toutefois prédire le comportement du chien à l'âge adulte. Une étude montre que des tests effectués sur des chiots ne permettent pas de prévoir le comportement des mêmes chiens à l'âge adulte. « Tout le vécu du chiot vient façonner ses comportements adultes » [14].

Les tests comportementaux effectués sur des chiots n'ont donc qu'une valeur indicative.

a. Tests applicables aux chiots ou aux adultes

Il faudra cependant faire attention aux chiens craintifs qui pourront avoir des réactions inattendues.

- Tests sensoriels : toucher (caresse), douleur (pincer), audition (claquer des mains), vue (balle qui roule, foulard agité), équilibre (chiot sur le dos). On cherche à voir s'il n'y a pas de réaction excessive à ces manipulations.
- Tests d'approche : un chiot équilibré sera prudent mais curieux ou un peu agité en sautant, mordillant les chaussures, en venant vers l'Homme avec une posture décontractée, la queue haute et frétilante. Il faut cependant faire ce test avec plusieurs types d'humains (différents gabarits, sexes, couleurs de peau...).
- Test de la contrainte : sur le ventre ou sur le côté : un chiot normal ne se débattrait pas ou juste pendant quelques secondes.
- Test d'isolement (sur des chiots de plus de 7 semaines) : le chiot est placé avec le futur propriétaire dans une pièce qu'il ne connaît pas. Si la présence de la personne l'apaise, il s'agit d'un bon signe d'attachement à cette personne.

b. Tests de manipulation de Campbell

Il s'agit du test le plus connu. Il a été créé en 1975 et permet de mettre en évidence les grands traits de personnalité du chiot, ainsi que ses capacités de socialisation envers l'humain. Il peut être appliqué à partir de l'âge de 7 semaines et se compose de 5 épreuves de 30 secondes (3 de manipulation et 2 d'observation), qui seront réalisées par une personne inconnue, dans une pièce inconnue calme et fermée.

- Test d'attraction sociale : le chiot est placé au centre de la pièce, le testeur à l'opposé de la porte, et ce dernier appelle le chiot en tapant dans les mains. On regarde si le chiot vient ou non, et si oui avec quelles postures. Ce test donne une idée du sens social du chiot, de sa confiance et de son indépendance.
- Test d'aptitude à suivre : le chiot est mis par terre et le testeur s'éloigne progressivement. On regarde si le chiot suit l'inconnu et si oui avec quelle attitude. On déterminera le caractère indépendant ou obéissant du chiot.
- Test de contrainte physique : le chiot est maintenu sur le dos, par terre pendant 30 secondes. On regarde si le chiot a une réaction de défense ou d'acceptation. Ce test indique la capacité du chiot à accepter la dominance physique de l'inconnu.
- Test de dominance sociale : on caresse le chiot au moins 30 secondes en insistant sur le cou, les épaules et le dos comme le ferait un chien dominant en posant ses antérieurs sur la nuque du subordonné. On note si le chiot présente plutôt une réaction de défense ou d'acceptation. Il permet de caractériser le degré de dépendance sociale du chiot.
- Test de la position soulevée : on soulève le chiot pour que ses pattes ne touchent plus le sol (sans être trop haut) pendant 30 secondes. On observe une fois de plus la réaction du chiot : défense ou acceptation. Ce test indique le degré de soumission du chiot.

A chaque épreuve, l'examineur a le choix entre 4 ou 5 réactions possibles du chiot, auxquelles il attribue une note (Tableau 1). A la fin de toutes les épreuves, le total des lettres est fait, il donnera une indication sur le tempérament du chiot.

Il faut cependant rester prudent quant aux résultats. Ils dépendent en effet du manipulateur, de l'environnement et du contexte dans lesquels sont réalisés ces tests. Pour plus de confiance, on pourra répéter l'ensemble des épreuves plusieurs fois.

Ce test présente un certain nombre de défauts : il ne prend pas en compte les différences inter-raciales, les conditions d'hébergement des chiots depuis leur naissance. Un autre défaut est qu'il ne teste pas la capacité du chiot à intégrer certains stimuli inconnus ; or, il s'agit d'un point important à connaître lors de l'acquisition d'un chiot, pour savoir par exemple s'il s'adaptera facilement à son nouvel environnement, ses nouveaux propriétaires, etc.

c. Test de Stanley Coren

Ce psychologue canadien a mis au point plusieurs tests, comme celui visant à évaluer l'intelligence d'un chien ou celui aidant au choix d'un chien. Il classe les chiens en 7 groupes en fonction des caractéristiques (tempérament, actif ou non, taille...) de la race, ces groupes différant de ceux de la SCC française. Le test aidant au choix d'un chien se compose de questions sur les habitudes et la personnalité du futur maître. En fonction des réponses de ce dernier, le test permettra de trouver le type de chien le plus adapté.

III. L'éducation

1. Le développement comportemental du chiot

Il faut bien connaître les étapes du développement du chiot afin d'éviter les erreurs d'éducation qui pourront être néfastes pour lui dans sa vie d'adulte.

Tableau 1 : Grille d'interprétation des tests de Campbell [6]

ATTRACTION SOCIALE	Note
<ol style="list-style-type: none"> 1. Vient tout de suite, queue haute, mord la main 2. Vient tout de suite, queue haute, donne la patte 3. Vient tout de suite, queue basse 4. Vient en hésitant, queue basse 5. Ne vient pas du tout 	<p>dd d s ss i</p>
REACTION DE SUITE	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Suit rapidement, queue haute, mordille les pieds 2. Suit rapidement, queue haute, vient dans les pieds 3. Suit rapidement, queue basse 4. Suit en hésitant, queue basse 5. Ne suit pas ou va ailleurs 	<p>dd d s ss i</p>
REACTION A LA CONTRAINTE (30 s)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Se débat vigoureusement, mord 2. Se débat vigoureusement 3. Se débat puis se calme 4. Ne se débat pas, lèche la main 	<p>dd d s ss</p>
REACTION A LA DOMINANCE SOCIALE (30 s)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Se lève, mord, grogne, griffe 2. Se lève, prend la main avec sa patte, griffe 3. Se tortille pour lécher les mains (mais reste couché) 4. Roule sur le dos, lèche les mains 5. S'en va ailleurs 	<p>dd d s ss i</p>
REACTION À L'ÉLÉVATION (30 s)	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Se débat vigoureusement, mord, grogne 2. Se débat vigoureusement 3. Se débat puis se calme, lèche les mains 4. Ne se débat pas, lèche les mains 	<p>dd d s ss</p>
Total des:	<p>dd d s ss i</p>

Interprétation des résultats:

Chiot dominant/agressif : ≥ 2 « dd », les autres notes étant des « d »

→ Education ferme mais douce, éviter les familles avec enfant ou les personnes âgées, conseillé à une personne expérimentée.

Chiot dominant/extraverti : ≥ 3 « d »

→ Education ferme, constante mais douce, éviter les familles avec des enfants en bas âge.

Chiot équilibré : ≥ 3 « s »

→ N'importe quel type de foyer.

Chiot soumis : ≥ 2 « ss »

→ Education très douce, attention aux remontrances trop fortes, pas toujours adaptés aux enfants.

Chiot indépendant (mal socialisé): \geq « i » (surtout pour le test de dominance sociale)

→ Education difficile, animal très têtu ou peureux, chiot déconseillé.

Test non concluant : résultats contradictoires (association de « dd » et de « ss »)

a. La période prénatale [3] [5] [8]

Même si nous ne disposons que peu de connaissances sur l'influence exacte de cette période sur le développement comportemental du chiot, elle semble incontournable. Un grand nombre d'informations sensorielles et émotionnelles seront transmises de la mère aux fœtus. Ces derniers acquièrent en effet une compétence tactile environ 25 jours avant la mise bas. Les compétences gustatives apparaissent également à cette période [7].

De plus, le stress ressenti par une mère anxieuse pourra se « transmettre » aux fœtus, et donner ainsi des chiots eux-mêmes anxieux.

b. La période néonatale [3] [5] [8]

Elle s'étale de la naissance à 14 jours de vie environ. Les chiots naissent sourds et aveugles et sont incapables de réguler leur température corporelle. Le toucher et la chaleur sont donc les seuls sens leur permettant de s'orienter. Le réflexe de foussement les poussera à ramper vers leur mère ou vers les autres chiots de la portée, pour rechercher la chaleur, ce qui leur permettra de maintenir leur température.

Le réflexe périnéal étant absent, la mère doit retourner chaque chiot après les repas pour stimuler la miction et la défécation, en léchant les parties génitales. Cet échange avec la mère sera le point de départ du réflexe de soumission, qui constituera un moyen de communication plus tard. Dès la naissance, le réflexe labial (suction et tétée) est présent, ce qui permet au chiot d'absorber le colostrum de la mère très rapidement (dès qu'il sentira la mamelle).

c. La période de transition [3] [5] [8] [23]

Elle correspond à l'achèvement du développement cortical, de 14 à 21 jours de vie. Elle débute avec l'ouverture des paupières et se finit par l'apparition de l'audition (réflexe de sursautement). La vision se met également en place à cette période (maturation totale vers 8 semaines), le chiot découvre son environnement et reconnaît sa mère. Un lien individualisé et

personnalisé se met en place avec elle à l'ouverture des paupières, on parle d'attachement. Lors de son adoption le chien récréera cet attachement avec ses nouveaux propriétaires, ils deviennent indispensables et leur présence est apaisante pour le chiot.

Le chiot devient de plus en plus autonome, il commence à se lever, à sortir du nid pour explorer son environnement. C'est également le début des interactions au sein de la portée (jeux, bousculades, grognements...).

d. La période de socialisation [3] [5] [8] [12] [21] [23] [48]

Elle s'étend de 21-26 jours de vie à environ 10-12 semaines d'âge. Au début de cette période, tous les sens sont fonctionnels, même si leur maturation est encore incomplète.

Les chiots interagissent de plus en plus avec les membres de leur fratrie, ils sortent du nid, tout en restant à proximité, pour explorer les objets inanimés par exemple. Ils se déplacent par groupe et commencent à jouer.

A partir de la 5^e semaine, la mère sort de plus en plus longtemps du nid, elle ne se couche plus pour la tétée, et commence à grogner après les chiots.

Cette période est complexe, elle permettra entre autres l'acquisition des autocontrôles, l'apprentissage de la communication avec ses congénères et des règles de vie au sein de la meute. Elle induira un détachement progressif et donc une autonomie du chiot devenu adulte.

La construction du chiot se fait en fonction des stimuli de l'environnement auxquels il est confronté. Plus les stimuli seront différents, qualitativement ou quantitativement (sonores, tactiles, visuels et gustatifs), plus le chiot sera capable de s'adapter dans son environnement futur. On parle de socialisation.

i. Socialisation intraspécifique

Elle débute lors de la période de transition. Elle est relativement facile à mettre en place, stable et peut se généraliser avec un seul congénère. Elle n'entre pas en contradiction avec la familiarisation aux autres espèces.

Les chiots apprennent à reconnaître leur appartenance à l'espèce canine grâce à l'imprégnation avec leur fratrie et les adultes avec lesquels ils ont des contacts pendant cette période. Ils acquièrent également et améliorent leurs signaux de communication (tactiles, olfactifs, auditifs et visuels).

Le chiot orphelin ou isolé de ses congénères pourra devenir associable avec les autres chiens, voire agressif. C'est souvent le cas des petits chiens tenus sans cesse dans les bras ou en laisse lors de rencontres avec d'autres chiens, ils aboieront ou grogneront fréquemment. C'est ce qu'on appelle la dyssocialisation secondaire. A chaque fois que le chien sera frustré ou contraint, il pourra avoir un comportement agressif non régulé et non contrôlé.

ii. Socialisation interspécifique

Elle s'installe grâce à des expériences positives et fréquentes avec d'autres espèces. Cependant, elle peut être sensible à des expériences défavorables. Elle est moins stable et moins facile à mettre en place que la socialisation intraspécifique. De plus elle nécessite des rappels. Il faut donc multiplier et diversifier les rencontres avec d'autres animaux, au risque

de développer des problèmes comportementaux. Par exemple, un chiot élevé uniquement avec des femmes pourra avoir peur des hommes à l'âge adulte.

Entre 3 et 5 semaines, le chiot est attiré par toutes les nouveautés (personnes, autres animaux, objets...) qu'il rencontre. A partir de 5 semaines d'âge, on observe une diminution de l'attraction du chiot pour les nouveaux êtres vivants, il en a peur, il s'enfuit. Il n'apprendra donc pas à communiquer avec eux ni à s'y attacher.

On parle de période « sensible » pour la socialisation. Elle commence à la 5^e semaine de vie, diminue à partir de la 7^e et se finit vers la 12^e semaine. Ces limites sont fixées génétiquement et sont présentes chez tous les chiens [12]. Ce processus est mis en place pour renforcer l'attachement chiot-mère-meute, notamment face aux situations d'agressions extérieures.

Après cette période, les carences seront difficilement compensables. L'éleveur devra donc « socialiser » le chiot (dès 3 semaines de vie), en lui faisant rencontrer des humains, des animaux, aussi différents que possible, mais aussi en le mettant dans de multiples situations, auxquelles il sera confronté plus tard. Seulement 15% des élevages français utilisent une pièce d'éveil, comportant des jeux de couleurs et de formes différentes, des obstacles, des tunnels, etc. Mais avec 100% de satisfaction [5]. La sur-manipulation ou de trop fortes stimulations peuvent cependant être néfastes, en générant de l'anxiété [21].

Du fait de la période sensible, la présentation des futurs propriétaires devra se faire si possible aux alentours de la 7^e semaine de vie.

Il faudra donc faire attention aux chiots achetés trop jeunes ou venant d'endroits trop calmes, ils pourront avoir du mal à s'adapter à leur nouveau milieu de vie et pourront développer des troubles comportementaux tels que des phobies.

iii. Établissement de l'homéostasie sensorielle

Pendant la période de socialisation, le chiot sort de plus en plus, explore son environnement, il se crée ses propres références. Il apprend en même temps à réguler ses émotions face à des stimuli inconnus d'intensité variable. C'est ce qu'on appelle l'homéostasie sensorielle. Elle débute au cours de la période néonatale avec l'homéostasie sensorielle tactile.

Toutes les stimulations de l'environnement auxquelles le chiot sera soumis pendant cette période lui permettront d'établir un seuil d'homéostasie (pour chaque canal sensoriel).

Si une stimulation lambda est en dessous de ce seuil, le chiot aura une réaction normale, il sera serein. Si elle est au-dessus de ce seuil, le chiot aura une réaction de peur, de fuite ou d'évitement [21].

Plus le milieu de vie sera stimulant, plus les capacités d'adaptation du chiot seront grandes. De même, s'il est élevé dans un milieu hypostimulant, il pourra développer des troubles du comportement comme un comportement exploratoire incomplet, une inhibition complète, des réactions de peur (évitement, fuite) ou une excitation émotionnelle anormale à chaque stimulation qui sera supérieure à son seuil. Il n'aura pas appris à contrôler ses émotions et donc ses réactions. S'il est élevé inversement dans un milieu hyperstimulant, il pourra devenir hypersensible et/ou hyperactif.

iv. Établissement de la hiérarchie [3] [21] [48]

Le chien est un mammifère social, il vit donc au sein d'une meute. Il doit appliquer un certain nombre de règles de hiérarchie pour pouvoir survivre dans cette meute. Cette

hiérarchie est héritée du comportement du loup. On distingue les hiérarchies alimentaire, spatiale et territoriale, et sexuelle. C'est un élément fondamental pour le bon fonctionnement d'un groupe social. Elle possède un rôle apaisant.

La hiérarchie alimentaire se met en place à partir du sevrage, entre 3 et 12 mois en fonction des races. Dans un groupe de chiens les dominants mangent en premier, les chiots approchent de la nourriture et sont accueillis par des grognements, voire des morsures. Ils réagiront en adoptant des postures d'apaisement jusqu'à ce que les grognements s'arrêtent, ou deviennent trop forts, et dans ce cas ils cesseront d'avancer. Ils apprendront donc à attendre et à respecter l'ordre de préséance alimentaire. On notera que les dominants mangent lentement, à la vue de tous, alors que les dominés mangent beaucoup plus rapidement, en se cachant.

La hiérarchie spatiale et territoriale concerne la marginalisation des jeunes. Elle apparaît lors de la puberté chez le mâle, et plus tardivement pour la femelle. Elle correspond également à l'installation du phénomène de détachement, que nous développerons plus loin.

La hiérarchie sexuelle impose que seuls les dominants pourront saillir, et ceci en présence du reste de la meute. Elle impose une inhibition des comportements sexuels des dominés.

Des règles hiérarchiques simples devront de la même façon être mises en place au sein de la meute familiale, et ceci dès l'adoption du chiot. Le propriétaire veillera à ne pas manger peu de temps avant ou après son chien. On conseille en pratique d'espacer d'une demi-heure le repas du maître et celui du chien. Le maître mettra le chien en position de soumission régulièrement (comme la mère le fait pour les chiots en bas-âge), sur le dos lors des câlins par exemple. Et il réprimandera (cf. ci-dessous) le chiot lorsque celui-ci aura un comportement de dominant ou indésirable (sauter sur les gens, mouvements sexuels sur la jambe, grognement...).

Il faudra faire attention à l'anthropomorphisme dont peuvent faire preuve les propriétaires et qui pourra les induire en erreur, propriétaires et chien. Par exemple, lorsque le chien grogne sur le vétérinaire, le maître le caresse pour le « calmer », tout en lui expliquant que « c'est pour son bien » ; le maître renforce alors ce comportement en lui disant « tu as raison d'avoir peur, continue », alors que l'ignorance ou la réprimande auraient plus d'impact.

v. L'importance du jeu [3] [48]

Le jeu est essentiel pour le bien-être émotionnel, mental, vital et social. Le jeu mêle à la fois des comportements innés et des apprentissages [3].

Les jeux vont débiter avec le comportement exploratoire, ils augmenteront en même temps que la motricité des chiots. Ils seront tout d'abord solitaires, le chiot jouera seul avec des objets par exemple, puis il interagira de plus en plus avec les membres de sa fratrie puis avec ses autres congénères.

Le rôle du jeu intervient surtout au niveau des apprentissages. Il permet aux chiots d'enrichir leurs expériences précoces (et donc de diminuer les situations génératrices de stress dans le futur), de mémoriser les conséquences de leurs actes ainsi que leur efficacité et les risques encourus, et enfin d'améliorer rapidement leur mobilité et leur habileté [48].

vi. Acquisition des auto-contrôles

Les autocontrôles correspondent à l'apprentissage d'un signal d'arrêt, ils se mettent en place dès la quatrième semaine. Au début le chiot est incapable de contrôler l'intensité de sa

réponse à un stimulus. Puis il apprend, en fonction des réactions qu'il provoque chez ses congénères qu'il doit arrêter son action, ou bien en diminuer l'intensité.

Il apprendra au cours de la socialisation la « morsure inhibée », c'est-à-dire à contrôler la pression de sa mâchoire en fonction des réactions de ses congénères. Un contrôle moteur se met également en place grâce au jeu avec les membres de sa fratrie, mais aussi grâce à la régulation de la mère.

Par exemple, lors d'une bagarre entre chiots, l'un mord, grogne ; le mordu couine. Ce couinement stoppera le mordeur et/ou provoquera l'intervention de la mère ou d'un autre adulte qui grognera ou plaquera le mordeur au sol. Le chiot apprend donc à arrêter une séquence en fonction d'évènements extérieurs.

Cette acquisition doit être terminée à l'âge de 2 mois. Un chiot chez ses nouveaux propriétaires devrait donc être capable de contrôler ses morsures. Le maître ne doit donc pas accepter les morsures lors de jeux (même si elles ne produisent pas encore de dégâts).

Si la morsure inhibée n'est pas apprise, le chiot pourra développer à l'âge adulte un « syndrome hypersensibilité et hyperactivité » (HSHA). Il correspond à une hypersensibilité aux stimuli extérieurs (HS) et une hypertrophie du comportement moteur (HA), le tout sans signal d'arrêt (l'intervention du maître sera nécessaire pour stopper le comportement indésirable).

Les interactions avec la mère ou avec des congénères, eux-mêmes correctement socialisés, doivent être fréquentes et suffisamment longues pour enseigner ces signaux d'arrêt au chiot.

On portera une attention particulière aux chiots séparés précocement de leur mère ou des petites portées.

e. La période juvénile et la puberté [3] [21] [23]

La période allant de l'âge de 10-12 semaines à la maturité sexuelle correspond à la pré-puberté (ou période juvénile). Une nouvelle période « sensible » est à prévoir pendant cette période (entre le 4^e et le 6^e mois). Si le maître a bien conduit cette période, cela renforcera la socialisation primaire, qui n'est pas encore parfaitement stable à ce stade.

La puberté apparaît chez les femelles entre 6 et 12 mois avec l'apparition des chaleurs. On considère que le mâle est mature sexuellement lorsqu'il commence à lever la patte, ce qui correspond au pic de testostérone (10^e mois). Cependant certains mâles ne lèveront pas la patte et d'autres ne le feront qu'épisodiquement.

Après le sevrage, la mère réalise un processus de détachement pour faciliter l'intégration du chiot dans sa vie d'adulte, vers 4-5 mois pour les mâles et plus tard pour les femelles. Elle les repousse lorsqu'ils viennent la solliciter pour des jeux, lors d'interactions affectives ou lorsqu'ils veulent se coucher près d'elle. Le chiot devient autonome émotionnellement. Ceci permet l'attachement au groupe et par conséquent aux nouveaux propriétaires. La fin de ce phénomène apparaît avec la puberté des chiots.

Lorsque ce détachement (de la mère ou des nouveaux maîtres) n'est pas fait correctement, des troubles du comportement comme l'anxiété de séparation, l'infantilisation ou l'hyperattachement peuvent apparaître.

Les acquéreurs devront donc eux aussi procéder à ce détachement, vers l'âge de 6-7 mois. Le chien sera repoussé dès qu'il présentera une attitude de dominant, il couchera en périphérie du « territoire » (dans une autre pièce, le garage ou même dehors pourvu que le lieu de couchage soit éloigné de la personne à laquelle le chien est attaché). Les caresses et

l'invitation au jeu ne se feront qu'à l'initiative du propriétaire et non du chien. On pourra de même favoriser les interactions avec de multiples personnes plutôt qu'avec une en particulier.

Lors de cette période, beaucoup de modifications hormonales se produisent, provoquant des changements de comportement, des remises en cause de la hiérarchie. On associe souvent cette période avec l'adolescence chez l'Homme. On note une régression dans l'éducation, qui n'est que transitoire généralement, mais qui nécessitera souvent un rappel des règles. Le maître devra rester ferme sans être trop dur.

2. Comprendre son chien

Pour pouvoir éduquer un chien, il faudra tout d'abord établir une relation de confiance avec ce dernier. Et pour ceci il faudra comprendre son chien et donc le connaître afin d'éviter par exemple de lui attribuer des sentiments impossibles à concevoir pour lui, comme la jalousie, la vengeance...

a. Éthogramme du chien

L'éthogramme correspond à l'inventaire le plus complet et le plus exact possible des comportements naturels d'une espèce. L'intervention importante de l'Homme dans la vie du chien représente un obstacle considérable pour l'établissement de cet éthogramme. Les études se sont donc basées sur le loup gris (*Canis lupus*) et sur les chiens retournés à l'état sauvage [21].

Nous analyserons tout d'abord le comportement exploratoire, puis le comportement alimentaire, dipsique, éliminatoire, mais aussi le caractère social du chien et son comportement reproducteur.

i. Comportement exploratoire et notion de territoire [3] [21]

Le chien a instinctivement besoin d'explorer, de marquer et de contrôler un territoire. Ce comportement est donc naturel. Il est souvent associé au comportement alimentaire avec la recherche de nourriture (prédation) ou au comportement social. L'exploration est différente selon l'âge du chien, elle sera maximale vers 16 semaines d'âge.

Le domaine vital du chien ou de la meute correspond à l'ensemble des lieux que les animaux seuls ou en groupe fréquentent pendant un moment donné. Les chiens ne le défendent pas forcément contre l'intrusion d'autres chiens. Le territoire est, quant à lui, une partie de ce domaine que le chien défend contre toute intrusion d'un autre chien, grâce à un comportement agoniste accompagné ou non de signaux de communication. Ce territoire se compose en général d'une aire centrale et d'une aire périphérique, visitée plus ou moins fréquemment par d'autres animaux. L'activité des chiens est plus importante au lever du jour et à la tombée de la nuit que le reste de la journée [3].

J.M. Giffroy (cité par L. Andrieu [3]) rappelle l'importance des expériences précoces positives pour le développement des capacités d'apprentissage et la mise en place du seuil de stimulation. Il est donc important que les chiots puissent exprimer ce comportement dans leur enfance, en toute sécurité et en évitant au maximum les situations problématiques. Ces expériences précoces sont très importantes pour les chiens de travail, qui doivent avoir une stabilité émotionnelle dans n'importe quelle situation.